

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

PERMIS DE CONDUIRE

Par Mallo Postée le 04/10/2021 10:29

Bonjour , j'ai fait les prises de sang pour récupérer mon permis de conduire , cela fait plusieurs mois que j'ai arrêté de fumer pour le : TETRAHYDROCANNABINOL : non détecté 11-OH-THC : NON DÉTECTE THC -COOH : 1, 78ng/ ml
Pensez vous que je puisse récupérer mon permis quand même ? Dois-je refaire des tests ou les envoyer à la préfecture ?
Merci pour votre réponse

Mise en ligne le 05/10/2021

Bonjour,

Vous avez cessé votre consommation de cannabis en vue de récupérer votre permis de conduire.

Vous avez effectué un dépistage sanguin pour la commission médicale.

Ce dernier indique des taux de THC et 11-OH-THC négatifs, seulement un taux positif au THC-COOH. Vous nous interrogez sur la possibilité de présenter vos résultats et s'ils vous permettront de récupérer votre permis.

Le THC-COOH est un métabolite qui reste dépistable plus longtemps que le THC, il s'agit d'une substance non psychoactive. En théorie elle est éliminée 72h après la dernière consommation, mais cela peut varier en fonction du niveau de consommation que vous aviez et de votre métabolisme. Cela vient signifier que vous avez été un consommateur dans le passé.

Quoi qu'il en soit, seule la positivité au THC (TétraHydroCannabinol Delta 9) reste la référence retenue par le législateur pour établir la positivité au cannabis dans le sang et non le THC-COOH.

En d'autres termes, le taux relativement faible de THC-9-COOH que vous exprimez, confirme bien que vous avez arrêté de consommer et ne peut être un obstacle à la récupération de votre permis de conduire.

Bien cordialement.
